



Voies navigables de France

Croisement avec transport exceptionnel (avec péniches en marche arrière)

CANAL DE LA MARNE AU RHIN - Versant Est**Transport de matériaux pour la ligne LGV Est**

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2012/00499

Pris en application :
ART. 1.22 du RGP

L'observation d'une extrême vigilance, Une obligation de serrer la rive droite

- **du lundi 6 février 2012 à 07:00 au vendredi 15 juin 2012 à 19:00 [tous les usagers]**
- Canal de la Marne au Rhin, branche Est entre les PK 296.777 (Port de Brumath) et PK 300.310 (Pont d'Eckwersheim)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision Strasbourg Canaux, 46 quai Jacoutot, 67000, STRASBOURG.
Tél : 03 88 45 50 20. Fax : 03 88 61 05 88.

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés qu'un transport de matériaux s'effectue, avec déchargement dans le bief 47, rive gauche en amont du pont d'Eckwersheim, puis recul en marche arrière jusqu'au port de Brumath où la péniche effectue un virement.

Entre le poste de déchargement et le port de Brumath, les usagers devront serrer la rive droite et observer une extrême vigilance.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation ou de la Brigade Fluviale.

Chef d'Arrondissement

Signé

Bruno DUFOUR

Date limite d'affichage :
samedi 16 juin 2012